
IGE+XAO

Société Anonyme au capital de 5 021 866,85 euros

Siège social : 16, boulevard Déodat de Séverac

31770 COLOMIERS

338 514 987 RCS Toulouse

SIRET : 338 514 987 000 76 – N° TVA intracommunautaire : FR 783.385.149.87

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MIXTE
DU 17 AVRIL 2020
(EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019)**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE MIXTE DU 17 AVRIL 2020 (EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019)

A. Marche des affaires sociales

Note 1. — Situation financière et résultats du Groupe

Depuis plus de 33 ans, le Groupe IGE+XAO conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (CAO), de gestion du cycle de vie « Product Lifecycle Management » (PLM) et de simulation dédiée à l'électricité. Ces logiciels ont été élaborés pour aider les sociétés à concevoir et à maintenir la partie électrique de tout type d'installation. IGE+XAO représente plus de 370 personnes dans le monde réparties sur 31 sites et dans 20 pays ainsi que plus de 93 840 licences diffusées dans le monde.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris.

Au cours de l'exercice 2019, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

Evénements significatifs de l'exercice

REDUCTION DE CAPITAL SOCIAL

Le Conseil d'Administration de la société IGE+XAO SA a procédé, durant le premier semestre 2019, à deux réductions de capital de la Société par annulation de 590 actions et 51 840 actions de 3,85 euros de valeur nominale. Le montant du capital social a en conséquence été réduit successivement de 2 271,50 euros et 199 584 euros pour être ramené de 5 223 722,35 euros à 5 021 866,85 euros. A l'issue de ces opérations, il est désormais divisé en 1 304 381 actions de 3,85 euros de valeur nominale chacune. La Société ne dispose plus d'actions propres, à l'exception de celles (2 366 actions propres) allouées au Contrat de liquidité en sommeil depuis le 31 juillet 2018.

CONTROLES SOCIAUX ET CONTROLES FISCAUX

La Société I.G.E. SA a fait l'objet d'une vérification portant sur l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} août 2015 et jusqu'au 31 décembre 2018. Une lettre d'observations a été reçue le 27 novembre 2019 proposant un montant de rectifications de 45 mille euros concernant d'une part un manque de cotisations au versement transport pour un montant de 26 mille euros et d'autre part une interprétation de l'application de l'option famille en matière de frais santé pour un montant de 17 mille euros. La société entend contester cette proposition de redressement. Dans l'attente une provision pour risque est constituée au 31 décembre 2019 pour un montant de 45 mille euros.

La Société PROSYST a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} août 2014 et jusqu'au 31 juillet 2017. Les rectifications relevées tant en matière de comptabilité générale et de Crédit Impôt Recherche ont été non significatives. A l'issue du contrôle, les Crédits Impôts Recherche relatifs aux années civiles 2014, 2015 et 2017 ont été remboursés.

SIMPLIFICATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE

La société CESIAT, filiale marocaine de PROSYST et d'IGE+XAO fait l'objet d'un projet de dissolution anticipée. La société WINSOFT ELEC DIFFUSION, détenue par IGE+XAO SA et I.G.E. SA, a été dissoute en date du 12 décembre 2019. La société Mayridis Voyages a été cédée le 11 mars

2019. Ces opérations sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 décembre 2019.

COMPARABILITÉ DES COMPTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Société IGE+XAO SA, en date du 25 juin 2018, a approuvé le changement de date de clôture de l'exercice social de la Société, à savoir du 31 juillet au 31 décembre de chaque année. Ainsi, l'exercice social 2017/2018 d'IGE+XAO SA a eu une durée exceptionnelle de 17 mois, du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018. En conséquence, le compte de résultat est présenté dans un but de comparabilité :

- o sur 12 mois au 31 décembre 2019 conformément à la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- o sur 12 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période pro-forma qui s'étend du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- o sur 17 mois au 31 décembre 2018 correspondant à la période qui s'étend du 1^{er} août 2017 au 31 décembre 2018.

AUTRES

La filiale malgache a épuisé les voies de recours liées à un redressement fiscal s'élevant à 280 000 euros et portant sur du formalisme administratif. Un nouveau contrôle fiscal est en cours depuis fin mai 2017 sans résultat à ce jour. Le risque attaché au redressement fiscal fait l'objet d'une provision dans les comptes consolidés pour un montant de 123 000 euros au 31 juillet 2018.

Evénements post-clôture

Dans le contexte sanitaire actuel exceptionnel, marqué par l'épidémie Covid-19, IGE+XAO a pris les mesures de prévention nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et protéger leur santé ; parallèlement, le Groupe a mis en œuvre les mesures possibles de continuité de services auprès de ses clients et partenaires.

Le personnel de toutes les sociétés du Groupe d'IGE+XAO ainsi que les personnes en relation avec IGE+XAO sont invités à suivre les préconisations nationales en termes de confinement, de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

IGE+XAO assure la continuité de la totalité de ses activités en ayant recours au télétravail et en utilisant massivement les moyens téléphoniques et digitaux disponibles (visioconférence, plateformes de formation et de développement logiciel, dépannage via la prise de contrôle d'ordinateur à distance, e-marketing).

La Société revoit son organisation en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'activité selon les directives et mesures d'accompagnement proposées dans les différents pays où elle est implantée.

Dans ce contexte exceptionnel, des mesures dérogatoires ont également été prises dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Annuelle Mixte de la Société appelée à se tenir par visioconférence sans présence physique le 17 avril 2020.

Evolution du Groupe et données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et le 31 juillet 2017 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

(en milliers d'euros)	2019 12 mois audités	2017/2018 17 mois audités	2018 12 mois Pro-forma audité
Chiffre d'affaires	33 933	44 267	31 886
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	934	1 200	828
Charges d'exploitation	25 099	32 802	23 437
dont charges de personnel	16 027	21 424	15 342
Résultat opérationnel courant	9 770	12 665	9 277
Résultat opérationnel	9 777	12 665	9 277
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	9 678	12 916	9 463
Impôts exigibles et différés	(2 586)	(3 660)	(2 631)
Résultat de l'ensemble consolidé	7 046	9 204	6 762
Résultat net - part du Groupe	6 902	9 045	6 607

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 février 2020 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Afin de mieux appréhender l'évolution de l'activité par rapport à la période précédente d'une durée de 17 mois, des comptes pro-forma ont été établis sur la base des douze mois de l'année calendaire 2018.

*Rentabilité opérationnelle : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

**Rentabilité nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 décembre 2019

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO s'élève à 33 933 804 euros en 2019 contre 31 886 483 euros en 2018, soit une hausse de 6,4%. À périmètre constant, IGE+XAO ayant cédé début 2019 la société Mayridis Voyages, la croissance du chiffre d'affaires atteint 7,2%.

Ce dynamisme est d'autant plus appréciable qu'il porte sur l'ensemble des segments d'activité tant en France qu'à l'international.

La croissance s'accompagne d'un haut niveau de rentabilité, avec un résultat opérationnel qui atteint 9 777 015 euros en 2019, soit une marge de 28,8%* et un résultat net de l'ensemble consolidé de 6 901 764 euros portant la marge nette à 20,3%**.

Au niveau financier, le Groupe dispose d'une structure solide avec, au 31 décembre 2019, un endettement bancaire quasi nul (hors impact de l'IFRS 16) et une trésorerie de 39,8 millions d'euros.

Concernant la Recherche et Développement et les produits, la période a été intense avec un effort particulier porté sur l'intégration de nouvelles technologies, notamment autour du Cloud et de la modélisation en 3 dimensions.

Fort de ces résultats et de ses solides fondamentaux, IGE+XAO, désormais filiale de Schneider Electric, entend poursuivre son plan d'action, visant l'accélération du développement international et un haut niveau de rentabilité, tout en maintenant un fort investissement R&D.

Situation au 31 décembre 2018

Suite au changement de date de clôture des comptes décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2018, l'exercice 2017/2018, clos au 31 décembre 2018, a une durée exceptionnelle de 17 mois. Le chiffre d'affaires consolidé s'y rapportant s'élève à 44 266 861 euros ; les rentabilités opérationnelle et nette atteignent 28,6% et 20,4% contre respectivement 27,0% et 19,6% au 31 juillet 2017, date de clôture des derniers comptes annuels publiés.

Afin de mieux appréhender l'évolution de l'activité, des comptes pro-forma ont été établis sur la base des douze mois de l'année calendaire. Ainsi, sur l'année 2018, le chiffre d'affaires consolidé qui

s'élève à 31 886 483 euros est en croissance de 3,3% par rapport à 2017, croissance portée à 3,7% à périmètre constant (hors impact de l'application de l'IFRS 15** sur cette période). Le quatrième trimestre a été particulièrement dynamique avec un chiffre d'affaires consolidé qui atteint 8 388 894 euros contre 7 665 355 euros un an plus tôt, soit une hausse de 9,4%.

La croissance de l'activité, combinée à une bonne maîtrise des charges s'accompagne d'une évolution sensible de la rentabilité avec un résultat opérationnel sur l'année 2018 qui atteint 9 277 177 euros, soit une rentabilité opérationnelle de 29,7%*, et un résultat net de l'ensemble consolidé de 6 762 098 euros portant ainsi la rentabilité nette à 20,7%**.

Concernant la Recherche et Développement, la période a été dynamique avec un effort particulier porté sur ses logiciels de conception et de fabrication d'armoires et de câblages électriques, de maintenance et de recherche de pannes ainsi que de gestion avancée des catalogues de matériels électriques.

Fort de ces résultats et de ses solides fondamentaux, IGE+XAO, désormais société du Groupe Schneider Electric, entend poursuivre son plan d'action, ayant comme objectifs l'accélération du développement international, un fort investissement R&D et un haut niveau de rentabilité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 11 février 2019 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018

*** Rentabilité opérationnelle : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

**** rentabilité nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2017

Sur l'exercice 2016/2017, le Groupe IGE+XAO affiche une hausse du chiffre d'affaires de 4,7%. Cette croissance s'accompagne d'une évolution sensible de la rentabilité avec un résultat opérationnel qui atteint 7 945 549 euros, soit une marge de 27%*, et un résultat net de l'ensemble consolidé de 5 857 121 euros portant la marge nette à 19,9%** . Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte de baisse de 25,6% du montant du Crédit Impôt Recherche.

Concernant la Recherche et Développement, l'activité a été dynamique avec un effort particulier porté sur les logiciels de conception et de fabrication des armoires et câblages électriques en trois dimensions, de maintenance et de recherche de pannes sur le Cloud et de gestion avancée des catalogues de matériels électriques.

Sur le début de l'exercice en cours et en ligne avec les deux derniers trimestres de l'exercice 2016/2017, IGE+XAO constate une évolution favorable de l'activité qui devrait se poursuivre sur le 1er trimestre avec une croissance estimée au-dessus de 10%. Compte tenu du modèle économique du Groupe cette bonne tendance s'accompagnera d'un haut niveau de rentabilité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 octobre 2017 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

* Marge opérationnelle : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

**Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 décembre 2019, 31 décembre 2018 et le 31 juillet 2017 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	Actif	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actifs non courants	8 870	6 382
Actifs courants	50 399	44 804
dont Disponibilités	39 802	32 769
ACTIF	59 269	51 186

(en milliers d'euros)	Passif	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capitaux propres	41 425	36 792
Passifs non courants	3 600	2 855
Passifs courants	14 244	11 539
PASSIF	59 269	51 186

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 2017	32 743
Variation de périmètre	--
Distribution de dividendes	(2 046)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	9 370
Impact retraitement sur actions propres	(3 136)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	43
Impact IFRS 15 net de l'impact de l'impôt différé	(182)
Autres	--
Capitaux propres au 31 décembre 2018	36 792
Réduction de capital	--
Variation de périmètre	7
Distribution de dividendes	(2 063)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	6 922
Impact IFRS 9 net ID	(234)
Autres	--
Capitaux propres au 31 décembre 2019	41 424

Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 décembre 2019, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en du matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	Acquisitions	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	743*	1 271

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 800 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

* hors impact de l'IFRS 16

Investissements financiers

Non significatifs hors impact de l'IFRS 16

L'endettement financier

Il est nul au 31 décembre 2019 hors impact de l'IFRS 16.

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Variation de trésorerie	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Flux sur l'exploitation	9 879	8 249
Flux sur investissements	(771)	(1 264)
Flux sur opérations de financement	(2 103)	(5 008)
Incidences des variations de taux de change	27	(113)
Variation de trésorerie nette	7 032	1 864
Trésorerie en début d'exercice	32 769	30 905
Trésorerie en fin d'exercice	39 801	32 769
Variation de trésorerie nette	7 032	1 864

Sur l'exercice 2019, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 10,9 M€. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 2 062 K€ (1,55 € par action).

Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Emprunts auprès des établissements bancaires		
– part à plus d'un an	--	--
– part à moins d'un an	--	--
Emprunts auprès des établissements financiers		
– part à plus d'un an	--	209
– part à moins d'un an	--	30
Avances remboursables		
– part à plus d'un an	--	--
– part à moins d'un an	--	--
Dettes de loyers (IFRS 16)		
– part à plus d'un an	1 654	--
– part à moins d'un an	803	--
Trésorerie	39 801	32 769

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

Note 2. — Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Données opérationnelles et issues du bilan

Compte de résultat		
(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires	418	2 920
Charges d'exploitation	1 263	2 999
Résultat d'exploitation	(818)	0
Résultat financier	7 432	5 507
Résultat net	6 584	5 551

Actif		
(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Actif immobilisé	12 915	17 884
Actif circulant	17 313	13 176
ACTIF	30 228	31 060

Passif		
(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capitaux propres	29 949	30 512
Autres dettes	172	548
PASSIF	30 228	31 060

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(275)	--
- dépréciation des VMP	--	--
- dépréciation des créances financières	--	--
- risque de change	--	(64)
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	589	
- risque de change	--	20
Produits financiers de participation	7 113	5 335
Produits financiers nets sur cession de VMP	5	67
Différences de change	(3)	24
Autres charges et produits financiers	3	125
TOTAL	7 432	5 507

Note 3. — Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir leader mondial de la conception assistée par ordinateur, du PLM et de la simulation dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- ✓ l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique volontariste du Groupe en matière de R&D ;
- ✓ l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales et de nouveaux bureaux commerciaux, que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services ;
- ✓ le renforcement de partenariats techniques ou commerciaux dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires notamment en Asie ou des accords avec des éditeurs de logiciels ou et des prestataires de services complémentaires ;

- ✓ et la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO, du PLM et de la simulation électriques ou à apporter des offres complémentaires.

Un des axes stratégiques majeurs du Groupe IGE+XAO est l'innovation. Ainsi, l'activité de Recherche et de Développement du Groupe IGE+XAO représente au 31 décembre 2019 26% du chiffre d'affaires annuel. Les équipes de développement comptent plus de 150 ingénieurs et techniciens, dont la majorité participe aux travaux de Recherche et de Développement du Groupe.

Note 4. — Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 26% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 9 M EUR en 2019, 11 M EUR en 2017/2018 (17 mois) et 7,0 M EUR en 2016/2017. Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

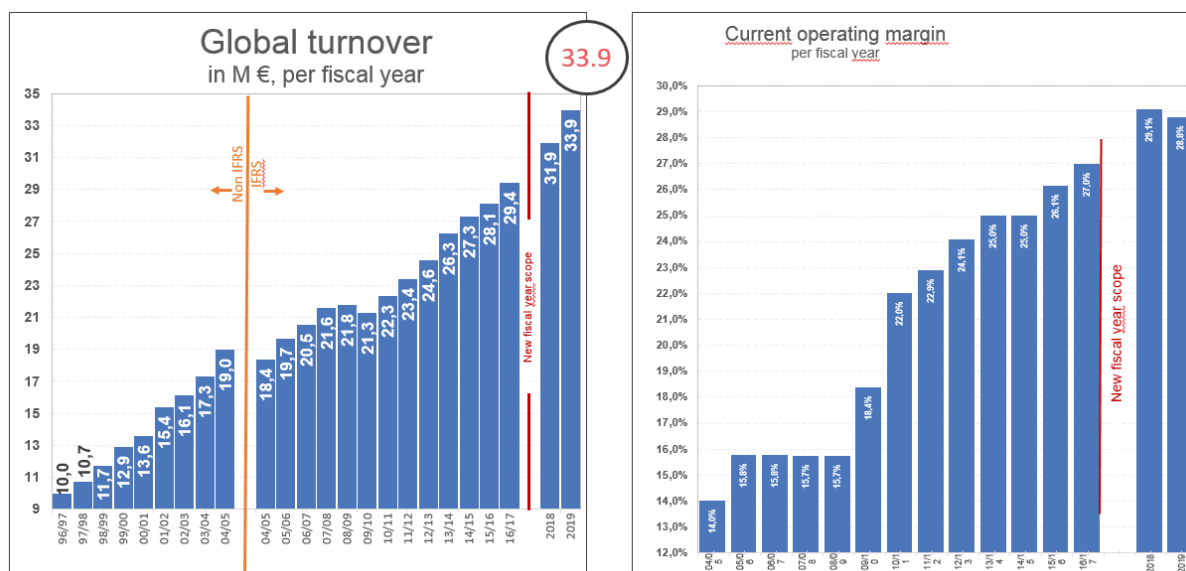
Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur :

- ✓ La conception d'installations électriques dans les domaines de la construction et des biens d'équipements ;
- ✓ La conception et la fabrication de harnais électriques ;
- ✓ La conception et la fabrication d'armoire électriques en 3D ;
- ✓ Le câblage en 3D ;
- ✓ La gestion du cycle de vie des installations électriques (PLM électriques) ;
- ✓ La simulation fonctionnelle ;
- ✓ La recherche de panne ;
- ✓ La gestion de contenu et plus particulièrement des catalogues de matériels électriques ;
- ✓ La prise en compte de nouvelles technologies « métiers » et informatiques ;
- ✓ L'optimisation des traitements mettant en œuvre des algorithmes de traitements complexes.

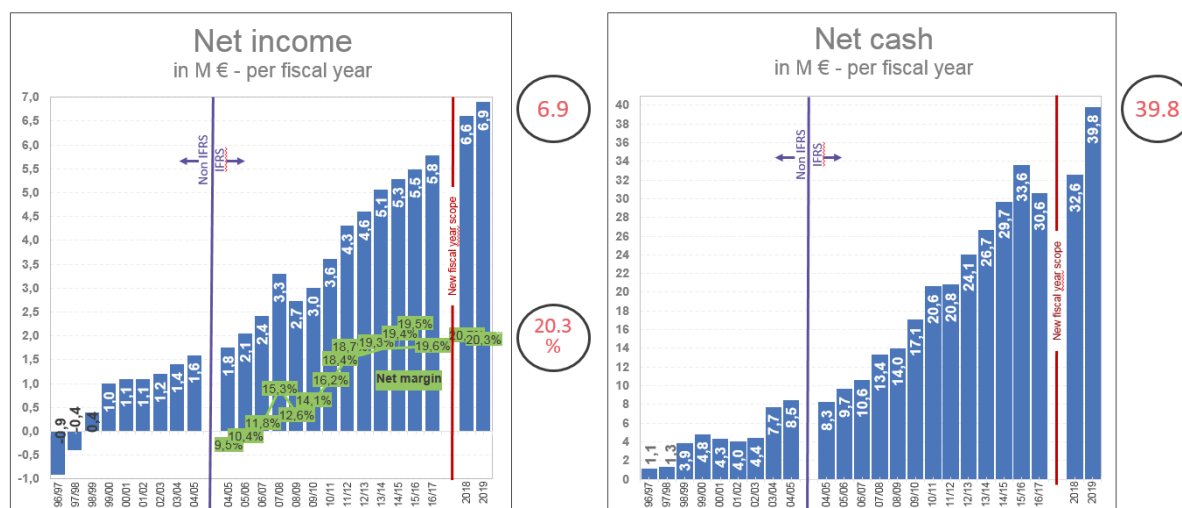
Note 5. — Indicateurs clefs de performance

IGE+XAO rappelle ci-après à titre informatif les indicateurs clefs de performance suivis par son management.

L'évolution du chiffre d'affaires et l'évolution de la marge



L'évolution du résultat net et du niveau de trésorerie nette



Note 6. — Autres informations

Tableau des filiales et participations

Filiales (+ 10%) en euro	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital	% de déten tion	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nette titres	Prêts et avances	Avals et caution	CA	Résultat net	Dividendes Versés Filiales	Observations
INFORMATIQUE GRAPHISME ENERGETIQUE – « I.G.E. »	4 619 327	6 998 543	99,13	4 800 732	4 800 732	1 143 184	--	23 599 067	4 687 697	5 106 528	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006 Caution donnée / APS
S2E Consulting	100 000	76 491	50	149 490	149 490	--	--	21 960	(3 255)	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	-237 426	50	573 000	429 750	--	--	1 103 711	62 485	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
PROSYST	1 006 490	2 008 08	80	2 024 248	2 024 248	--	--	2 160 354	520 571	--	Siège social : Templemars SIREN : 433 683 216
IGE+XAO EURL Balkan	438 174	346 993	100	420 666	420 666	--	--	978 724	87 766	--	Siège social : Sofia
IGE+XAO Belgium	18 600	413 773	100	18 600	18 600	--	--	852 545	170 625	--	Siège social : Bruxelles
IGE+XAO Do Brasil	132 870	-99 110	100	160 428	28 428	--	--	63 425	(25 840)	--	Siège social : Taubaté
CAE Devpt ApS	16 730	568 341	100	351 129	351 129	--	--	1 169 761	359 319	335 205	Siège social : Birkerød
IGE+XAO China	95 098	61 399	100	70 445	70 445	--	--	1 000 008	28 837	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO GmbH Allemagne	25 000	591 730	100	25 000	25 000	--	--	1 310 424	135 563	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO Hellas Grèce	50 000	16 197	99	49 500	49 500	--	--	102 167	11 834	--	Siège social : Thessalonique
IGE+XAO Iberica - Espagne	3 005	513 442	100	3 049	3 049	--	--	823 619	274 892	--	Siège social : Madrid
IGE+XAO India	1 247	68 246	99	1 430	1 430	-	--	86 388	29 170	--	Siège social : Bangalore
IGE+XAO Srl - Italie	36 400	581 180	100	88 345	88 345	--	--	2 127 552	423 358	300 000	Siège social : Bergame
IGE+XAO North America - Canada	69	81 525	100	56	56	--	--	370 568	(40 044)	--	Siège social : Montréal

IGE+XAO Madagascar	12 162	0	100	20 945	20 945	--	--	80 117	0	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO Maroc	37 263	58 092	100	34 808	34 808	1 863	--	276 176	180	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO Nordic A/S	66 921	801 172	100	2 178 132	2 178 132	--	--	1 647 843	215 440	1 335 650	Siège social : Birkerød
IGE+XAO BV – (Pays-Bas)	18 151	1 044 791	100	691 475	691 475	--	--	1 192 308	256 714	--	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO Z.O.O. Polska	258 410	948 158	94,27	783 275	783 275	--	--	3 014 883	407 579	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO Switzerland	18 426	104 881	100	225 000	225 000	--	--	158 039	63 328	35 587	Siège social : Biel/Bienne
IGE+XAO Tunisie	6 288	185 690	100	11 350	11 350	0	--	252 627	5 914	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO Turkey	8 976	3 110	75	20 188	(20 945)	--	--	145 416	45 463	--	Siège social : Istanbul
IGE+XAO Ltd. UK	141 161	99 064	100	150 930	150 930	--	--	605 856	111 129	--	Siège social : Croft
IGE+XAO Inc. USA	9	104 276	100	1	1	--	--	237 486	16 055	--	Siège social : Dover (Delaware)
	////////	////////	////////	12 862 222	12 535 839	1 145 047	--	////////	////////	7 112 970	

Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après :

Exercices (en euros)	Echéances non échues	< 30 j	30 j < X < 60 j	> 60 j
31/12/2018	218 318	--	--	--
31/12/2019	141 938	--	--	--

Délai de paiement des clients

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des créances à l'égard des clients par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après :

Exercices (en euros)	Echéances non échues	< 30 j	30 j < X < 60 j	> 60 j
31/12/2018	192 694	--	--	12 901
% du chiffre d'affaires	6,6%	--	--	0,5%
31/12/2019	45 512	--	--	6 286
% du chiffre d'affaires	10,9%	--	--	1,5%

Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 26 mars 2015 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 euros au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme. Suite à la cession des parts sociales qu'elle détenait dans Mayridis Voyages la société IGE+XAO, Le Conseil d'Administration de la société IGE+XAO, dans sa séance du 12 avril 2019, a autorisé la levée de ladite caution suite à la cession des parts sociales détenues dans Mayridis Voyages.

Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2312-25 du Code du Travail, le Comité Social Economique de la Société a été consulté sur la situation économique et financière de l'entreprise. Ce dernier n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

B. Informations préparatoires à l'Assemblée Générale

Ce chapitre présente le projet de résolutions qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'IGE+XAO le 17 avril 2020 ainsi que l'exposé des motifs.

- Résolutions 1 à 11 : de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Résolution 12 : de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Résolution 13 : de la compétence des deux Assemblées.

Note 1. — Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés

Exposé des motifs

Après lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale est appelée à approuver :

- o Les comptes sociaux et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 faisant ressortir un bénéfice net de 6 584 328 euros contre 5 550 586 euros pour l'exercice précédent.
- o Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le détail des comptes sociaux et consolidés figure dans le Rapport Financier Annuel 2019 consultable sur le site internet de la Société www.ige-xao.com.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent, et desquels il ressort un bénéfice net comptable de 6 584 328 euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que les comptes consolidés au 31 décembre 2019 lui ont été présentés et que le rapport de gestion du Conseil d'Administration inclut le rapport de gestion du Groupe. L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés qui lui ont été présentés.

Note 2. — Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Exposé des motifs

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2019.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir approuver l'absence de conclusion de conventions sur l'exercice ainsi que les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont les effets se poursuivent dans le temps.

Les conventions sont décrites dans le Rapport Financier Annuel 2019 consultable sur le site internet de la Société www.ige-xao.com.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce approuve ledit rapport et les conventions qui y sont visées.

Note 3. — Dépenses et charges non déductibles

Exposé des motifs

Il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir constater le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui sont composées de la quote-part non déductible de l'amortissement des contrats de location longue durée sur véhicules de société.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que le montant des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 16 587 euros au 31 décembre 2019.

Note 4. — Quitus aux Administrateurs

Exposé des motifs

En conséquence des résolutions précédentes il est demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir donner quitus aux Administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne en conséquence et sans réserve, quitus entier aux Administrateurs pour leur gestion et l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Note 5. — Affectation des résultats

Exposé des motifs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende par action de 1,55 euro brut.

Si l'Assemblée Générale approuve cette proposition, les dividendes seront détachés de l'action le 27 avril 2020 à zéro heure, heure de Paris, et payés le 29 avril 2020.

Sixième résolution

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la Société IGE+XAO SA s'établit à 6 584 328 euros.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 2 021 791 euros qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende de 1,55 euro brut par action.

Parallèlement, le montant de la réserve légale est porté à 502 186 euros.

Le solde net de ces deux opérations d'un montant de 4 669 344 euros sera porté au poste « Autres réserves » qui s'élèvera ainsi à 19 825 071 euros.

Les actions détenues par la Société IGE+XAO SA, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Le paiement des dividendes sera effectué le 29 avril 2020.

Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), que le dividende par action versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

Exercice	DIVIDENDE PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2016	1,50 €
Exercice clos le 31 juillet 2017	1,55 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	1,55 €

Exposé des motifs

L'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 avril 2019 arrivant à échéance le 11 septembre 2020, il est proposé à l'Assemblée de doter le Conseil d'Administration d'une nouvelle autorisation, pour une nouvelle durée de 18 mois à compter à compter du jour de l'Assemblée Générale, afin de poursuivre le programme de rachat des actions de la Société dans les conditions et dans le cadre des objectifs qui sont soumis à votre approbation.

Le prix d'achat par action ne pourrait être supérieur à 200 euros (hors frais). L'autorisation porterait sur un maximum de 9,80% du capital, la Société détenant 0,20% du capital en date du 31 décembre 2019. Le programme de rachat d'action est décrit dans le Rapport Financier Annuel 2019 consultable sur le site internet de la Société www.ige-xao.com.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et avoir pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que ces achats effectués dans le cadre de la présente autorisation devront être réalisés en vue de :

- l'annulation par voie de réduction de capital,
- l'attribution aux titulaires de titre de créance donnant accès au capital ou pouvant être utilisé afin de faciliter une prise de participation ou une prise de contrôle par voie d'échange de titres,
- l'attribution d'actions aux salariés Groupe au titre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas d'attribution gratuite d'actions ou de levée d'options d'achat ou encore dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise,
- l'attribution d'actions aux dirigeants en cas d'attribution gratuite d'actions,
- l'animation du cours du titre et sa liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement et au moyen d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF,

Par décision du Conseil d'Administration en date du 27 juillet 2018, le contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Portzamparc a été suspendu jusqu'à la prochaine assemblée générale puis sa suspension a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2020.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

Pourcentage de rachat maximum autorisé : 10 %

Prix d'achat unitaire maximum (hors frais) : 200 euros

Durée du Programme : 18 mois au plus à compter de la présente assemblée

Ces prix seront ajustés en cas d'opérations conduisant au regroupement ou à la division des actions.

Compte tenu des actions déjà auto-détenues par la Société au 29 février 2020, le montant que cette dernière est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximum fixé par l'Assemblée Générale s'élèvera à 26 040 300 euros.

Le Conseil d'Administration pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la Société par tous moyens, par intervention sur le marché notamment par achat de blocs de titres pouvant éventuellement porter sur l'intégralité du programme.

La présente autorisation met fin avec effet immédiat à celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 12 avril 2019.

Les actions propres acquises et / ou annulées par la Société dans le cadre des précédentes autorisations consenties par Assemblée Générale seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la Société dans la limite précitée de 10 %.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ou de tout autre organisme, remplir toutes formalités et de manière générale faire tout ce que nécessaire.

Note 7. — Allocation de jetons de présence

Exposé des motifs

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et des Comités demandant une disponibilité et un investissement croissants des Administrateurs, il est par conséquent demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir porter le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs indépendants et/ou qui ne reçoivent pas de rémunération directe de l'une des filiales du Groupe IGE+XAO à 5 500 euros pour l'exercice 2020.

Huitième résolution

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer aux Administrateurs indépendants et/ou qui ne reçoivent pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO un montant global de jetons de présence de 5 500 euros. Ce montant sera rattaché à l'exercice 2020.

Note 8. — Approbation des éléments de rémunération versés, dus ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à Monsieur Alain DI CRESCENZO en sa qualité de Président Directeur Général

Exposé des motifs

Conformément aux articles L.225-37-2 et L.225-100 du Code de Commerce, il vous est demandé d'approuver les éléments fixes variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés, dus ou attribués au titre de l'exercice 2019 aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, soit le Président Directeur Général Alain DI CRESCENZO, tels qu'ils vous ont été présentés et qui sont détaillés dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, figurant dans le Rapport Financier Annuel 2019 consultable sur le site internet de la Société www.ige-xao.com.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration établi en application de l'article L.225-37-2 du Code de Commerce, approuve les éléments de la rémunération versée ou attribuée à Monsieur Alain DI CRESCENZO au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels que présentés dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

Note 9. — Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2020.

Exposé des motifs

En application de l'article L.225-37-2 du Code de Commerce, introduit par la loi « Sapin 2 » du 9 décembre 2016, les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération et avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux de la Société, soit le Président Directeur Général Alain DI CRESCENZO, pour l'exercice 2020 sont

présentés dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise, figurant dans le Rapport Financier Annuel 2019 consultable sur le site internet de la Société www.ige-xao.com.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration établi en application de l'article L.225-37-2 du Code de Commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, tels que décrits dans le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise attribuables à Monsieur Alain DI CRESCENZO pour l'exercice 2020 au titre de son mandat de Président Directeur Général de la Société.

Note 10. — Renouvellement du mandat des co-Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant

Exposé des motifs

Nous vous rappelons que le mandat de la société KPMG S.A., co-Commissaire aux Comptes titulaire, et celui de société KPMG Sud-Est, co-Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Votre Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité, de vous proposer le renouvellement du mandat de la société KPMG S.A., co-Commissaire aux Comptes titulaire.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration décide, de renouveler le mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire de la société KPMG SA sise 2, avenue Gambetta, Tour Egho, 92066 Paris la Défense, et ce pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Note 11. — Autorisation de réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la Société

Exposé des motifs

Le Conseil d'Administration sollicite une nouvelle autorisation à l'effet de décider d'annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions et à réduire le capital dans les conditions, qui vous sont détaillées dans la résolution, notamment dans la limite de 10% du capital. La différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal serait imputée sur tout poste de réserves ou de primes. Cette douzième résolution est nécessaire afin de permettre l'annulation d'actions prévue au titre des objectifs visés au programme d'achat soumis à votre vote dans sa septième résolution. La durée de validité de cette autorisation serait de 24 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, à annuler tout ou partie des actions acquises par la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce et en vertu des autorisations données par les Assemblées Générales Annuelles de la Société.

L'Assemblée Générale rappelle qu'une telle réduction ne pourra porter sur plus de 10% du capital social par période de 24 mois.

La différence entre la valeur nette comptable des actions ainsi annulées et le montant nominal de la réduction de capital effectuée sera imputée par le Conseil d'Administration sur les postes de primes ou de réserves disponibles selon les modalités qu'il déterminera.

Exposé des motifs

Cette résolution est destinée à conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de l'Assemblée.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer tous les dépôts, publications, formalités légales ou autre.

C. Principaux risques, incertitudes et couvertures

Note 1. — Risques, incertitudes et couvertures

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Risque de liquidité

Au niveau du risque de liquidité, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement bancaire. Au 31 décembre 2019, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO SA (en Euro – impact en capitaux propres).

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 décembre 2019, le solde d'emprunt du Groupe à plus d'un an hors impact de l'IFRS 16 (1,7 M€) est nul. Les emprunts contractés dans le passé et en cours ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par des comptes à terme d'une durée variant de 2 à 60 mois et des bons à moyen terme négociables d'une durée allant de 48 à 60 mois.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.
- aucun compte client n'engendre un volume d'activité annuel supérieure à 15% du montant du chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2019, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 1% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un événement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

Note 2. — Assurances

Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

D. Procédures de contrôle interne et de couverture des risques

A la demande du Président du Conseil d'Administration, la Direction financière a réuni les éléments constitutifs du présent Rapport sur la base des différents travaux réalisés dans le domaine du Contrôle interne dans le Groupe.

Note 1. — Définition et objectifs du Contrôle interne

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Note 2. — Organisation générale et principaux acteurs

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement sur l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration,
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;

- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Management Information Meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les dirigeants des sociétés filiales, en cas de besoin leurs responsables des ventes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations « Corporate » anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables « Corporate » au cours de laquelle chaque dirigeant de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

Note 3. — Organisation financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un Responsable Financier Corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ supervise les aspects juridiques au sein des filiales,
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financiers dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par

rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

L'équipe de Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

Note 4. — Systèmes d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du Groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

Note 5. — Contrôle interne et gestion des risques

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

✓ Risque commercial

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus, dans son organisation, la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

✓ Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

✓ Risques liés au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

✓ Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

✓ Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable comptable pour la France ainsi que les contrôleurs de gestion pour toutes les entités du Groupe s'assurent de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par le service Comptabilité assisté d'une cellule de support situé au Maroc et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif ; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du Groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.

✓ Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- o Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- o Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier prédéfini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf. ci-après).

- o Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- o Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérées par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin.

Du fait de sa cotation en bourse dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

Note 6. — Diligences spécifiques

Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2019, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ la poursuite de la mission ouverte sur le système d'information et l'organisation du Groupe; IGE+XAO a choisi l'ERP X3 de SAGE comme nouvel outil de gestion.
- ✓ La mise en place de l'organisation nécessaire à l'établissement des reportings Groupe périodiques et à leur transmission dans les délais à l'actionnaire majoritaire.
- ✓ L'implémentation des IFRS 16 et 9.
- ✓ la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Evolution de la gouvernance et du contrôle en 2020

L'exercice 2020 sera consacré au déploiement de l'ERP X3 sur la partie administration des ventes au niveau Groupe et la comptabilité au niveau des sociétés françaises ainsi qu'à la consolidation de l'organisation du département Corporate Finance.

Note 7. — Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

E. Déclaration de Performance Extra-financière, Informations environnementales et sociales

Depuis 2013, IGE+XAO a engagé une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et de Développement Durable, impliquant à la fois les responsables Corporate et les filiales du Groupe. Des premières mesures prises et moyens mis en place ont découlé un plan d'action qui a été lancé début 2014 et qui a permis l'élaboration jusqu'en 2018 d'un rapport annuel sur l'ensemble des thématiques sociales, environnementales et sociétales requises par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2.

A la suite de la transposition en droit français de la directive européenne sur la publication extra-financière en août 2017, la publication des informations extra-financières sous forme d'un rapport répondant à un cadre réglementaire normé a été remplacée par la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), destinée à intégrer les enjeux RSE dans la stratégie globale de la Société en invitant cette dernière à décrire son modèle d'affaires, les risques associés, les politiques et procédures développées pour mieux comprendre les résultats obtenus. La DPEF doit être dûment vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), qui exprime son avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations au regard des dispositions prévues par l'article R. 225-105 du Code du commerce.

En raison à la fois de sa taille et de son appartenance au Groupe Schneider Electric qui établit une DPEF consolidée, IGE+XAO est exempté de l'émission d'une DPEF propre à son Groupe.

Colomiers, le 10 février 2020

Le Conseil d'Administration

F. Tableau des cinq derniers exercices

Indications en euros	31/07/2015	31/07/2016	31/07/2017	31/12/2018	31/12/2019
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 497 030	5 497 030	5 497 030	5 223 722	5 021 867
Nombre d'actions émises	1 427 800	1 427 800	1 427 800	1 356 811	1 304 381
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 363 212	2 233 832	2 442 830	2 920 444	418 014
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	4 505 168	6 301 780	5 352 184	5 596 186	6 081 080
Impôts sur les bénéfices	64 456	130 697	82 039	43 396	195 583
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	4 326 779	5 535 407	5 193 074	5 550 586	6 584 328
Résultat distribué	1 427 800	2 141 700	2 255 924	2 102 142	2 021 791*
Résultats par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	3,08	4,29	3,66	4,12	4,66
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	3,03	3,88	3,64	4,09	5,05
Dividendes distribués par action	1,00	1,50	1,55	1,55	1,55*
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	16	14	14	11.9	--
Montant de la masse salariale de l'exercice	842 345	726 436	733 554	685 375	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	420 710	383 636	371 094	365 807	365 807

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale